

Parce qu'elles sont en première ligne dans le domaine de la catéchèse des enfants et des jeunes, les paroisses sont confrontées depuis fort longtemps à la question dite de l'âge des sacrements. Nous entendons ici évidemment parler surtout des âges du baptême, de la première communion (elle-même précédée d'une première confession) et de la confirmation. Plus largement, on peut y intégrer la question des célébrations importantes qui rythment le parcours catéchétique des enfants et des jeunes, en particulier en France, l'âge de la « profession de foi » (souvent devenue aujourd'hui « fête de la foi »). Comme on le verra par la suite, ces âges ont connu des variations, même si par le passé, le contexte culturel et religieux en faisait des objets de forte cohésion sociale et religieuse. De nos jours, les signes se multiplient de la désagrégation de ces références : bien sûr chez les familles pour lesquelles le catéchisme des enfants est surtout un rite social, mais aussi sous d'autres formes chez les familles catholiques pratiquantes. Par le passé, chaque étape s'insérait dans un

parcours de consolidation et de structuration de la vie de foi capable dans l'ensemble d'engendrer les nouvelles générations d'adultes chrétiens. On assiste aujourd'hui au phénomène quasi inverse : chaque étape semble l'occasion, pour des enfants et des jeunes de plus en plus nombreux, de quitter la paroisse, et avec elle la formation catéchétique et la pratique religieuse. Seule une minorité d'entre eux reprendra contact avec l'Église par la suite, à l'occasion d'un mariage ou d'un baptême d'enfant. Du côté des familles pratiquantes, le problème est différent : on se plaint souvent qu'un âge des sacrements pensé pour une majorité de familles peu pratiquantes soit aussi imposé à leurs enfants, qui aspirent aux sacrements d'une manière beaucoup plus précoce.

Dans cette courte étude, nous voudrions faire un point historique sur la situation, afin de mieux comprendre les causes de la crise actuelle. Nous serons alors amenés à indiquer quelques clés qui devraient aider à l'affronter en termes de nouvelle évangélisation.

## 1. Une histoire pastorale chaotique

### 1.1 Avant le Concile

La France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> était assez massivement catholique. L'initiation sacramentelle concernait donc peu les adultes, et sur-

tout les enfants. Elle s'intégrait dans des rythmes à fort enracinement sociologique. Le tout-petit était baptisé très vite après sa naissance, par crainte qu'il puisse mourir prématurément, privé de ce sacrement, et qu'il n'accède qu'aux

1 Voir dans *Communio* l'article décisif du cardinal Marc OUELLET, « La confirmation, sacrement de l'initiation chrétienne », dans *Rites et ritualité*, XXXVIII, 2 n° 226, mars-avril 2013, p.116-125. Celui d'Hans Urs von BALTHASAR, « La catéchèse se fonde-t-elle sur la théologie ou sur la foi ? » dans *Le catéchisme*, n° 45 (VIII-1,1983, p.22-27) et l'éditorial de Mgr Matthieu ROUGÉ, ainsi que l'article de Mgr Roland MINNERATH, « Pour une catéchèse au service de l'initiation sacramentelle », dans *La grâce du catéchisme*, XLIV 2-3 n° 262-263, mars-juin 2019, p.8-12 et p.13-25 (NDLR).

limbes (cette croyance était assez largement diffusée par le clergé pour justifier la nécessité du baptême des tout-petits). La catéchisation accompagnait ensuite la vie scolaire de l'enfant. Elle était puissamment implantée dans la population (encore 80 % d'enfants catéchisés en 1950), et elle prenait fin en général vers les 12 ans, l'âge d'entrée en apprentissage professionnel ou de travail à plein temps dans l'exploitation agricole familiale. C'est à ce moment-là qu'était célébrée la première communion : elle concluait le catéchisme de manière très solennelle et coïncidait humainement avec l'entrée en adolescence. Quant à la confirmation, elle ne faisait pas l'objet d'une pastorale très définie et l'âge de sa réception dépendait plus des occasions de visites de l'évêque à la paroisse que d'un âge spécifique.

## Signets

La demande du Pape saint Pie X de donner la première communion aux enfants de manière beaucoup plus précoce provoqua une première restructuration de ce parcours. Le critère pour que l'enfant puisse la recevoir devenait personnel : il était désormais lié principalement à sa capacité à reconnaître la présence eucharistique du Christ et à son désir chrétien de le recevoir. À cela s'ajoutait évidemment la nécessité d'intégrer spirituellement le sens du péché et du pardon de Dieu, puisque l'enfant devait se confesser avant de communier. On estima alors que la plupart des enfants n'en devenaient capables qu'après 2 ou 3 ans de catéchisme, soit vers les 9 ans, sans exclure qu'une vie familiale profondément chrétienne conduise, avec la grâce de Dieu, certains enfants à être prêts beaucoup

plus tôt, dès 6 ou 7 ans. En France, cela conduisit à distinguer la « communion privée », c'est-à-dire chronologiquement la véritable première communion, célébrée en général durant le temps du catéchisme, voire dans certains cas avant même son commencement, et la « communion solennelle » qui prolongeait, toujours vers les 12 ans, l'ancienne première communion. Elle en maintenait les formes spirituelles et cérémonielles (retraite spirituelle préparatoire, aube, cierge, etc.), et constituait toujours la célébration conclusive du catéchisme des enfants. La différence était bien sûr qu'il ne s'agissait plus de la première communion elle-même, mais de son actualisation festive et communautaire.

Dans ce cadre qui devait perdurer jusque dans l'immédiat après-Concile, la Confirmation restait comme auparavant en marge des efforts pastoraux. En précisant qu'elle était normalement « différée jusqu'à l'âge de sept ans environ », le Code de Droit Canonique de 1917<sup>2</sup> avait formulé juridiquement l'approche commune de l'époque. L'horizon de compréhension restait l'unité originelle de la Confirmation avec le sacrement de baptême, dont les Églises orientales sont encore aujourd'hui les témoins. La Confirmation n'était donc « différée » dans l'Église latine que pour valoriser le lien avec le ministère épiscopal et pour que le destinataire puisse en avoir un minimum d'intelligence (celle que l'on devient apte à exercer à partir de l'âge de raison). Toujours à propos de ce sacrement, la relative absence d'une vraie réflexion théologique et pastorale à son sujet fit que passa quasiment inaperçu un problème qui

ne devait émerger que bien longtemps après. Dans le cadre d'une première communion relativement tardive en effet, l'ordre traditionnel de l'initiation, baptême – confirmation – eucharistie, était globalement maintenu: l'enfant qui faisait sa première communion à 12 ans était en général déjà confirmé, ou le serait sous peu. Ce n'était plus le cas dans le cadre d'une première communion précoce. Désormais, la plupart des premiers communiantes ne seraient confirmés que plus tard, voire bien plus tard.

## 1.2 À partir des années 60

Pendant un demi-siècle environ, la situation resta à peu près stable. C'est à partir des années 60 que se développent de nouveaux problèmes pastoraux qui auront d'importantes conséquences quant à l'âge des sacrements. C'est l'époque où la sécularisation et l'individualisme commencent à produire de puissants effets, en particulier sur le terrain de la pratique religieuse. Pour mémoire, les baptêmes des tout-petits représentent 78 % des naissances en 1970, 51 % en 2000 et 36 % en 2013. Il s'agit là des conséquences du recul global de la vie de foi chez les parents, souvent aussi d'une vision individualiste du baptême: « Il choisira lui-même quand il en aura l'âge », entend-on alors de plus en plus fréquemment. On assiste parallèlement à une croissance des baptêmes en âge scolaire et à l'âge adulte, très loin cependant de compenser l'hémorragie: le total des baptêmes en France reste en constante et rapide régression.

Parce qu'il reste affectivement dans la dépendance de ses parents, l'enfant baptisé continue à suivre le catéchisme

auquel ils l'inscrivent. Les statistiques de la catéchisation des enfants de France restent donc assez élevées dans les années 70. Elles vont cependant littéralement implorer par la suite: globalement, on passe d'un taux de catéchisation des enfants de l'ordre de 80 % en 1950 à moins de 10 % aujourd'hui.

De plus, dès l'adolescence, le jeune est attiré vers d'autres horizons, en particulier ceux de la société de consommation en plein essor, que savent si bien faire miroiter la radio et la télévision désormais présentes dans la presque totalité des foyers. Il s'éloigne alors de la vie de l'Église. Pour lui désormais, la vie est ailleurs, bien plus attirante que ce qu'offre une Église qu'il perçoit vieillissante et ennuyeuse. Ainsi, de plus en plus, la « communion solennelle » n'est pas seulement la fin du catéchisme des enfants mais aussi celle de la pratique religieuse tout court. Autrement dit, l'acte religieux qui devait présider à l'entrée dans une vie chrétienne adulte devient celui qui y met fin, l'occasion d'une hémorragie de plus en plus impressionnante en termes de pratique sacramentelle des jeunes.

Entre temps, la scolarité obligatoire s'est beaucoup allongée: jusqu'à 14 ans d'abord, puis dans les années 70 à 16 ans. De plus en plus de jeunes vont jusqu'au baccalauréat (habituellement vers les 18 ans), puis ils prolongeront aussi leurs études avant d'entrer dans la vie professionnelle. La pastorale des adolescents et des jeunes n'arrive pas à suivre: après la communion solennelle, elle ne rejoint plus qu'une petite minorité et n'arrive pas à dépasser les obstacles de la mentalité dominante héritée du passé, selon laquelle cette célébra-

*Denis  
Biju-Duval*

tion vers 12 ans marque la fin du catéchisme obligatoire. Du coup, le gros des études de la plupart des jeunes se passe désormais sans qu'aucune proposition d'Église ne parvienne à les accompagner dans leur formation. Sauf rare exception, ceux qui persévèrent au-delà de la profession de foi sont en général une minorité issue des familles les plus pratiquantes.

La première tentative de réaction de la pastorale catéchétique française consiste à changer la signification de ce que l'on appelait jusque-là « communion solennelle » : à partir du début des années 70, on parlera de la « profession de foi ». Avec sa référence eucharistique, la communion solennelle présupposait en effet la foi des jeunes. Or c'est elle qui est désormais fragilisée et mise en danger, surtout à partir de l'adolescence. C'est donc sur elle que doit porter l'effort pastoral. Le sacrement dont il s'agira de faire mémoire ne sera plus alors l'eucharistie mais le baptême : c'est lui qu'en faisant sa « profession de foi », le jeune choisira de faire consciemment sien, alors qu'il n'avait pas encore la capacité personnelle d'en comprendre la signification et d'y adhérer quand il l'avait reçu tout-petit. Constatant par la suite que ce rapport des adolescents à la foi est de plus en plus fragile et incertain, on n'osera plus les « obliger » à une véritable profession de foi et l'on finira par parler, de manière plus floue, de « fête de la foi », chaque jeune restant libre de s'y référer comme il lui convient selon le point où il en est. Respect du jeune ? Relativisme croissant ? Il est bien difficile d'en décider dans un contexte ecclésial post-1968, où nombre des animateurs de catéchèse ne sont eux-mêmes plus très au clair avec la foi qu'ils

sont censés transmettre, et où la plupart des « parcours catéchétiques » alors en usage posent eux aussi problème en la matière, comme devait le montrer la fameuse polémique entre Rome et l'Épiscopat français sur « Pierres Vivantes » au cours des années 80. Notons à ce sujet que les familles peu pratiquantes sont restées assez étrangères à ces changements pastoraux et terminologiques. En témoigne chez eux la persistance de l'expression « faire sa communion », qui remonte avant même l'institution de la communion solennelle.

La deuxième tentative consiste à proposer une étape ultérieure de la formation chrétienne : il s'agit de combler le grand vide pastoral laissé par une profession de foi devenue synonyme pour les jeunes de plus de 12 ans de fin du catéchisme, et d'éloignement de l'Église. C'est ainsi qu'arrive sur le devant de la scène le sacrement de Confirmation. On l'a vu, la réflexion pastorale à son sujet restait jusque-là marginale et son intégration dans l'initiation chrétienne peu valorisée. Ici, on pense la proposer aux jeunes de manière beaucoup explicite et structurée, comme le but sacramentel de la catéchèse des collégiens ou des lycéens. Si les indications de l'Épiscopat français sur l'âge de la confirmation restent vagues (« vers l'adolescence »), on assiste alors un peu partout, surtout à partir des années 80, à la mise en place d'une pastorale de ce sacrement qui en situe beaucoup plus tardivement la célébration, vers les 15-18 ans. On voit alors la Confirmation comme l'entrée dans l'âge adulte de la foi, le moment où le jeune est appelé à prendre conscience de son identité chrétienne et ecclésiale et à en assumer les responsabilités. C'est là une traduction pastorale d'une

certaine théologie post-conciliaire du laïc, très liée à l'expérience de l'Action Catholique qui cherchait précisément à valoriser l'image du baptisé adulte militant et engagé dans l'Église et dans le monde.

Or depuis quelques années, on assiste au début d'un reflux : plusieurs diocèses français ont pris la décision de revenir à un âge de la Confirmation plus précoce, proche de l'âge de la première communion. Pourquoi cela ? Parce qu'à l'échelle de 20 à 40 années de cette pastorale de la Confirmation tardive, les résultats concrets s'avèrent décevants, voire franchement problématiques. Tout d'abord, on n'a réussi à récupérer que très marginalement les jeunes qui s'éloignaient de l'Église après la profession de foi. L'immense majorité n'est pas revenue, de sorte qu'en France désormais, la presque totalité des adultes baptisés ne sont pas confirmés. Certains pourraient l'être à l'occasion de leur mariage à l'Église, comme on le fait quasi systématiquement en Italie. Malheureusement, la pastorale des jeunes n'est désormais plus proportionnée en France à l'ampleur des déficits humains et spirituels qu'elle rencontre. Elle n'a pas la capacité de transformer en « obligation d'être confirmé pour se marier » une situation qu'elle a elle-même créée : d'abord par le passé en laissant quasi inaperçu le sacrement de Confirmation (qu'elle donnait cependant à presque tous), et désormais en la reportant d'une manière telle que ceux qui s'en trouvent privés parce que trop tôt partis, ne s'en rendent même pas compte. Aussi, seul un nombre très exigü de fiancés sont confirmés à l'occasion de leur mariage : ce qui est normalement la règle canonique, à savoir être confir-

mé pour pouvoir se marier, est devenu l'exception en France. Plus largement, il est vrai que les services diocésains du catéchuménat accueillent aussi désormais des adultes seulement baptisés (ou ayant éventuellement fait leur première communion) qui demandent à compléter leur initiation chrétienne ; c'est là l'une des formes du phénomène dit des « recommençants », mais il s'agit du petit nombre, au regard de la foule des baptisés non confirmés.

Cela conduit à un problème d'élitisme pastoral. L'initiation a normalement pour but le plein accès à la vie chrétienne ordinaire (« ordinaire » n'ayant pas ici le sens péjoratif de quelconque ou peu important, mais un sens positif : « dans l'ordre normal et essentiel des choses »). C'est pourquoi, entre autre, les futurs époux chrétiens doivent en principe être confirmés : se marier sacramentellement est une capacité ordinaire de la vie chrétienne. Or en pratique, ce ne sont plus les chrétiens ordinaires qui sont confirmés, mais ceux qui sont engagés et militants : ceux déjà, que leur enracinement dans des familles très pratiquantes a permis de résister à l'hémorragie post-profession de foi, ceux qu'ensuite on retrouvera dans des mouvements de jeunes puis d'adultes, ou des responsabilités d'Église. Cela conduit inévitablement à une vision pélagienne du sacrement : au lieu d'être le don de l'Esprit Saint qui assure pour tous les baptisés le déploiement de leur être-chrétien vers le plein agir chrétien, la Confirmation devient la récompense de ceux qui ont persévéré, le diplôme catholique de ceux qui sont aptes à militer. Elle est donc le privilège d'une élite, tandis que les chrétiens ordinaires

*Denis  
Biju-Duval*

sont devenus en pratique les « baptisés non confirmés ».

Ce qui est ignoré là, c'est tout le champ ordinaire de l'expression de la vie théologale, dans le rapport à Dieu comme dans les défis de la condition humaine et dans la vie quotidienne. La grâce de la Confirmation n'est pas là pour couronner les efforts des jeunes qui ont déjà réussi à affronter ces défis : elle vient normalement les y soutenir et les en rendre plus pleinement capables. Comme le suggère l'expression du Code de 1917, « différée jusqu'à l'âge de 7 ans environ », ces défis naissent en fait dès qu'émergent les facultés sur lesquelles viennent se greffer les vertus théologiques, à savoir l'intelligence et la liberté. Dès ce moment, l'enfant devient capable de mieux comprendre sa foi, d'exercer une authentique charité, de s'intégrer progressivement dans la communauté chrétienne. Il peut aussi faire l'expérience du péché, de la lutte contre lui et de la conversion. C'est du reste au même moment qu'il devient aussi apte à discerner la présence du Christ dans l'Eucharistie. Dès lors, les grâces de la Confirmation le concernent tout autant que celles de la communion.

Par ailleurs, au moment où la plupart des évêques français s'engageait dans une pastorale de la Confirmation retardée, beaucoup de perplexités s'exprimèrent dans le monde théologique de la liturgie, de la patristique, et de l'œcuménisme (avec l'orthodoxie surtout). Ce qui était en cause, c'était précisément la dislocation de l'initiation : non seulement son début et son terme devenaient si distants qu'il était difficile d'y lire une unité dynamique, mais son ordre originel était perturbé. D'un point de

vue œcuménique, on pouvait même se demander si orthodoxes et catholiques orientaux d'une part, et catholiques latins d'autre part, parlaient des mêmes sacrements, tant les pratiques en étaient venues à diverger. Du point de vue de l'économie de l'initiation chrétienne, il est de fait difficile de comprendre qu'un sacrement soit encore nécessaire après celui de la plénitude qu'est l'Eucharistie. Déjà sous cet angle, il devient quasiment inéluctable de voir la Confirmation devenir un complément facultatif voire inutile, et ce n'est sans doute pas un hasard si la théologie sacramentaire latine est si incertaine quant au statut de ce sacrement. Ne se trouve-t-on pas au fond face à un ultime avatar du peu de considération de la théologie latine pour la Personne de l'Esprit Saint et pour son rôle dans la vie chrétienne ? Ce qui est perdu de vue en pratique, c'est en tout cas, dans l'initiation chrétienne, l'unité dynamique qui lie confirmation et eucharistie : parce qu'elle donne sacramentellement accès à la plénitude d'exercice du sacerdoce, de la prophétie et de la royauté baptismale, la confirmation tend vers l'eucharistie, et vice versa, parce que l'eucharistie est la plénitude de l'initiation, on ne voit pas au nom de quoi priver de la confirmation l'enfant que l'on reconnaît apte à communier.

Il ne s'agit pas là, du reste, d'un simple problème de tradition liturgique, ni de seule dogmatique sacramentelle, mais à proprement parler de théologie pastorale : en quoi les rythmes de l'initiation chrétienne, avec leur dimension sacramentelle, rejoignent-ils et mettent-ils en lumière la structure anthropologique profonde de la croissance humaine et chrétienne ? Encore aujourd'hui, cette

question appelle études et approfondissements.

### 1.3 En Italie

Sans entrer dans les détails, l'Italie n'a pas répondu de la même manière que la France aux problèmes pastoraux qui sont liés à l'âge des sacrements. On a suivi les demandes du Pape saint Pie X sur la première communion précoce. Elle a été avancée, comme en France autour des 9 à 10 ans, après 2 ou 3 ans de catéchisme. La différence est qu'elle a gardé la solennité qu'elle avait auparavant quand elle était célébrée vers 12 ans. Il n'y a donc pas eu comme en France d'institution d'une « communion solennelle » : c'est la Confirmation qui est venue tenir lieu de célébration conclusive du catéchisme des enfants. Célébrée autour de l'adolescence, avec quelques variations d'un diocèse à l'autre, la Confirmation est donc reçue par la plus grande partie des enfants qui fréquentent le catéchisme. De ce point de vue, elle reste donc bien un sacrement de l'initiation en vue de la vie chrétienne ordinaire. Comme en France cependant, mais dans une moindre mesure, elle arrive tardivement par rapport à la première communion et pose donc problème par rapport à l'économie globale de l'initiation.

Après la Confirmation, le phénomène de la désaffection des jeunes pour la pratique religieuse est analogue à celle qui se produit en France après la profession de foi. Elle est quantitativement moindre du fait d'un meilleur enracinement de la pratique religieuse, mais elle s'aggrave rapidement au fil du temps. Il est vrai que les cours (confessionnels) de religion, proposés par les lycées d'État

au choix des parents puis des lycéens eux-mêmes, leur permettent en proportion significative de développer une culture religieuse plus riche que celle des jeunes français et de garder un certain contact avec le monde de la foi et de l'Église. Mais c'est de culture religieuse qu'il s'agit alors, non plus de catéchèse et de développement de la vie de foi en tant que telle. On se retrouve donc en plein paradoxe pastoral : pour la plupart des jeunes, la première grâce visible du sacrement de Confirmation semble consister en la fin de leur vie d'Église et de leur pratique religieuse... Ceci, en attendant le mariage : sa perspective joue un grand rôle dans le maintien d'une fréquentation élevée du catéchisme jusqu'à la Confirmation, y compris chez les familles peu pratiquantes. C'est elle aussi, hélas, qui les conduit à suspendre ensuite la pratique religieuse, dans l'idée que le jeune a désormais « tout ce qu'il lui faut ».

*Denis  
Biju-Duval*

Depuis quelques années, se développe en outre une autre hémorragie dans la fréquentation du catéchisme, et ce dès après la première communion. Le nombre des baptisés non confirmés augmente donc en Italie, mais un nombre significatif d'entre eux retrouveront l'Église à l'occasion de leur mariage, et ils devront alors se préparer aussi à la Confirmation. D'une manière générale, la nécessité de la Confirmation pour pouvoir se marier à l'Église reste donc un repère clair pour la plus grande partie de la population. Malgré son efficacité significative, ce dispositif pastoral ne permet pas, loin s'en faut, de « récupérer » tous ceux qui avaient abandonné le catéchisme avant la Confirmation, ne serait-ce que parce que le mariage a

l'Église connaît lui aussi une crise grave en Italie.

Notons enfin que çà et là, on voit poindre en Italie l'idée de retarder davantage la confirmation pour, comme en France, la célébrer vers les 15-18 ans. Quelques diocèses prennent déjà des mesures en ce sens. Cela conduit évidemment à une question : les effets d'une telle décision pourraient-ils être similaires à ceux qui se sont vus en France ? Le risque y était grand, car on reportait la Confirmation au-delà de la célébration massivement perçue comme la conclusion du catéchisme (la profession de foi). Les conséquences que nous avons décrites étaient donc largement prévisibles. En Italie par contre, il s'agit de retarder la célébration conclusive elle-même, dans un contexte où elle reste largement perçue comme nécessaire en vue du mariage à l'Église. En cas de retard généralisé de la confirmation, on peut donc prévoir raisonnablement qu'en Italie, le nombre de baptisés non-confirmés devrait croître, sans atteindre toutefois la proportion catastrophique qu'il a en France.

#### 1.4 Bilan

Quelles leçons tirer de toutes ces évolutions ? La toute première, bien évidemment, concerne les évolutions culturelles et religieuses profondes que connaissent les pays occidentaux dits de vieille chrétienté. Autrefois, l'âge des sacrements offrait des repères clairs pour la presque totalité de la population, et il faisait l'objet de sa part d'une adhésion spontanée, en vertu d'une quasi évidence communautaire. Les problèmes qui n'ont fait que grandir ces dernières décennies sont en grande

partie liés à la désagrégation de cette « culture de chrétienté ». À défaut d'offrir une solution pastorale immédiate, cela nous permet du moins d'affirmer une chose : on ne pourra avancer qu'en perspective de nouvelle évangélisation. Comme le montrent les diverses tentatives de faire varier l'âge des sacrements et des grandes célébrations comme la profession de foi, la véritable question de fond reste non traitée, à savoir : comment la catéchèse des enfants et des jeunes peut-elle porter du fruit quand elle n'est plus nourrie par la culture chrétienne qui la soutenait autrefois. Dit plus prosaïquement, comment « l'heure de caté », avec ses perspectives d'initiation sacramentelle, peut-elle résister aux 20 heures d'écrans dont s'imprègne le jeune dans la même semaine, et à l'océan de paganisme sécularisé qui caractérise quasiment tout le reste de son existence, de la famille à la scolarité, en passant par les loisirs ? En termes de fréquentation du catéchisme et de pratique religieuse, les hémorragies qui suivent immédiatement la première communion, la profession de foi, et en Italie la confirmation, laissent bien sûr un goût amer. Les déplacer n'est pourtant pas en soi la réponse : on ne fera au mieux que déplacer les hémorragies, à moins qu'on ne les aggrave en déstabilisant un peu plus ce qui reste de repères religieux dans les familles. Autrement dit, l'âge des sacrements ne saurait être repensé qu'à l'intérieur de perspectives pastorales globales de nouvelle évangélisation.

Du coup, dans ce contexte de dislocation des cohérences culturelles et religieuses du passé, définir pour tous un « âge des sacrements » a-t-il encore un sens ? Peut-on user d'une même péda-



gogie pastorale et sacramentelle pour des jeunes aux profils et aux besoins spirituels désormais si différents ? Pour les rejoindre tous, on propose en général une sorte de catéchisme de niveau intermédiaire, une cote mal taillée : elle se révèle sans effets durables pour les enfants à qui manque une véritable expérience de foi vécue en famille, mais elle est aussi incapable de nourrir la foi des enfants et des jeunes qui ont déjà une vie spirituelle soutenue. Bref, on ignore ce principe pédagogique élémentaire si bien exprimé par les anglo-saxons : « pour éduquer John, il faut connaître John ». Il ne saurait bien sûr s'agir de passer à une pastorale du pur cas par cas : ce serait amoindrir gravement la dimension communautaire et ecclésiale de la catéchèse et des sacrements. Il convient cependant d'identifier dans les nouvelles générations les lignes de fracture qui déterminent de profondes différences dans les problèmes pastoraux qui se posent, et dans les réponses qu'ils appellent. Or tant au plan des besoins spirituels des enfants que de leur capacité à persévérer dans la vie de foi, l'expérience de la vie chrétienne en famille s'avère de grande importance.

La plupart des enfants qui n'ont reçu par leur famille que le baptême, sans aucune initiation à la vie de foi, tendent à vivre la catéchèse et l'initiation sacramentelle comme une étrangeté par rapport au reste de leur vie. On ne s'étonnera donc pas qu'ils abandonnent la pratique religieuse dès que cela leur devient possible : en général après la profession de foi en France, et après la confirmation en Italie, et malheureusement de plus en plus dans les deux pays à l'issue de la première communion. On débouche alors sur cette ab-

surdité pastorale d'actes sacramentels qui conduisent en pratique à la fin du peu de vie chrétienne que la catéchèse avait tenté de susciter : la « première communion » devient la « dernière communion », la « fête de la foi » devient l'enterrement de la vie de foi, et en Italie, l'Esprit Saint conféré lors de la « *cresima* » (confirmation) ne porte comme fruit visible que l'abandon de la pratique sacramentelle.

Quant aux enfants issus de familles profondément chrétiennes, ils persévèrent bien davantage au-delà de la profession de foi et de la confirmation, mais il semble que ce soit plus du fait de l'enracinement familial de leur expérience théologique que de la catéchèse ordinaire : souvent, ils s'y ennuiant, ils s'y sentent sous-alimentés spirituellement, et ils ont soif des sacrements beaucoup plus tôt qu'à l'âge officiellement prévu. Il n'est pas rare d'en voir désirer recevoir la première communion dès l'âge de 6 ans, et ce pour de bonnes raisons spirituelles. Certains commencent aussi très jeunes à témoigner de leur foi et à évangéliser leurs camarades, sans que l'Église pense à soutenir ce dynamisme par le sacrement de confirmation. Les confondre avec le tout-venant, c'est donc d'une manière générale léser leur droit aux biens spirituels tel que l'a défini le Code de Droit Canonique de 1983. C'est aussi priver l'Église d'un potentiel de sainteté et d'apostolat qui ne demanderait qu'à éclore.

On donne alors habituellement le prétexte pastoral qu'il est bon qu'ils vivent l'initiation sacramentelle « avec les autres », de manière communautaire et ecclésiale. On a aussi éventuellement peur que les parents moins pratiquants

*Denis  
Biju-Duval*

Signets

vivent mal que leurs propres enfants reçoivent les sacrements plus tard. En outre, il semble a priori plus commode de gérer pastoralement des groupes d'âge que de s'intéresser aux évolutions spirituelles différenciées des enfants et des jeunes. Mais tout cela ne tient pas. Que reste-t-il de l'expérience communautaire quand la plupart des enfants ou les jeunes ne sont pas motivés par le Christ, mais par les cadeaux d'usage, et la perspective d'être « libérés » des obligations religieuses ? N'est-il pas possible d'imaginer des solutions pastorales qui promeuvent la dimension communautaire sans la confondre avec le nivellement ? Quant aux parents peu pratiquants, sont-ils vraiment incapables de comprendre que sans aucun jugement les concernant, il est juste que chaque enfant soit accompagné spirituellement et sacramentellement selon ses rythmes propres ? Ce qu'ils acceptent volontiers pour l'éducation musicale ou sportive cesserait-il d'être valable quand il s'agit de foi ? Bref, la situation présente conduit à affronter de vrais défis pastoraux qui appellent imagination et créativité : faute de quoi ce que l'on espérait encore sauver à court terme continuera à décliner à plus long terme, comme le montrent les statistiques de la catéchisation dans la plupart des pays occidentaux.

Une autre question importante émerge : celle de l'économie de l'initiation sacramentelle et de son rapport avec la croissance de la personnalité chrétienne. Cette croissance a des composantes anthropologiques structurelles d'une part, et culturelles d'autre part. Et de fait, changer l'âge des sacrements ou de certaines célébrations comme la profession de foi, c'est

vouloir honorer les défis qui émergent de situations culturelles et religieuses nouvelles. Il est vrai que les étapes de la croissance humaine et spirituelle (âge de raison, puberté, choix de vocation, etc.) peuvent connaître de sérieuses changements d'équilibre au fil de l'histoire. On l'a vu plus haut : la formation des jeunes s'est considérablement prolongée, et l'âge des grands choix vers la future profession est passé en quelques décennies de 12-14 ans à 18-20 ans, voire au-delà. On est en droit de s'interroger sur l'évolution que pourraient en subir les célébrations qui accompagnent ces étapes. Toutefois, ces variations culturelles et religieuses sont toujours relatives à la même nature humaine et à sa condition fondamentale. Autrement dit, le mystère de l'Incarnation appelle une réflexion spécifique sur la manière dont l'initiation sacramentelle et ses rythmes fondamentaux rejoint la nature humaine et ses étapes structurelles de croissance. On l'a vu à propos de la Confirmation : en France et en Italie, l'attention s'est focalisée sur des étapes relativement tardives de la croissance de l'enfant et du jeune, la puberté, la fin de la scolarité. Or c'est là une orientation relativement récente : la pastorale antérieure pointait plutôt sur l'âge de raison. En définitive, que devrait-il en être ? Le mystère de l'Incarnation n'implique-t-il pas de penser plus profondément les rapports entre les étapes sacramentelles de l'initiation et les étapes de la croissance humaine ?

Essayons d'y voir plus clair sur toutes ces questions, afin de faire émerger quelques repères fondamentaux d'une action pastorale future.

## 2. Points de repères et orientations

### 2.1 Catéchèse et éducation chrétienne

On l'a vu, la crise de la catéchèse et les difficultés pastorales concernant l'âge des sacrements nous viennent en grande partie de la sécularisation, et de la perte d'un terreau culturel chrétien commun. Il est clair, par conséquent, qu'il serait pastoralement stérile d'agir sur l'âge des sacrements sans chercher à reconstituer plus globalement autour des enfants et des jeunes des lieux d'éducation et de socialité chrétiens. C'est du reste parce qu'elles la garantissent encore fréquemment que les familles pratiquantes restent des lieux de meilleure transmission de la foi : non seulement cette socialité existe en leur sein même, mais elles sont plus soucieuses que d'autres d'offrir à leurs enfants les lieux qui la permettent (écoles catholiques, patronages, mouvements de jeunes, etc.). Cela conduit en pratique à deux priorités liées à la catéchèse :

- Tout d'abord, les responsables de la catéchèse, à commencer par le curé, doivent considérer que leur but n'est pas simplement la catéchisation de l'enfant ou du jeune, mais l'évangélisation de tout son cercle familial. Lenjeu est ici de reconstituer ce minimum de cohérence entre la catéchèse reçue, l'initiation sacramentelle et la vie quotidienne dont la famille reste le cœur. Sans cette cohérence de base, l'expérience montre qu'il se dépense beaucoup d'énergie en paroisse pour des résultats concrets de plus en plus catastrophiques à mesure que progresse la culture sécularisée. Tant que la culture était imprégnée de foi, les paroisses n'éprouvaient pas

l'urgence d'une attention pastorale spécifique à ce sujet, et cela explique que pendant des décennies, peu ait été proposé à ce sujet. Ce temps est clos : ce que la culture de nos pays n'offre plus, c'est aux communautés chrétiennes de le proposer. Et il y a beaucoup à imaginer, à inventer en la matière. Notons qu'il ne s'agit pas ici simplement d'obliger les parents à suivre une catéchèse d'adultes quand ils inscrivent leur enfant au catéchisme : s'il leur manque déjà les ressources intérieures pour la pratique sacramentelle, il est à craindre qu'ils n'aient pas non plus le courage d'assumer de telles exigences. Mais évangéliser, c'est annoncer une bonne et belle nouvelle, c'est donc attirer plus qu'obliger. La question devient alors : à partir de quelles aspirations positives, à partir de quelles difficultés vécues par ces familles, est-il possible de leur faire découvrir le Christ comme « le chemin, la vérité et la vie » et de les attirer à lui ? Ici, la créativité pastorale inspirée par une charité incarnée est de mise.

- La deuxième priorité consiste à articuler beaucoup plus fortement que par le passé catéchèse et éducation chrétienne. Il n'est bien sûr pas toujours possible que l'enfant inscrit au catéchisme s'insère immédiatement dans des lieux éducatifs chrétiens, mais il faut considérer ces propositions comme des priorités pastorales. L'Église est loin d'être dépourvue en la matière : entre scoutisme, écoles catholiques, patronages (ou oratorio en Italie), et autres mouvements de jeunes, elle dispose d'instruments éducatifs nombreux et puissants. Parfois malheureusement ils sont considérés par les paroisses comme des concurrents à

*Denis  
Biju-Duval*

leurs propres propositions, alors qu'ils en constituent un complément essentiel. Par rapport au passé, il ne s'agit donc plus de le considérer comme optionnel, ou réservé à une minorité de familles, mais de viser à une articulation de plus en plus systématique entre la catéchèse paroissiale et propositions d'éducation chrétienne globale.

Ce n'est que dans ce contexte que la question de l'âge des sacrements retrouve un sens. Quand la rupture est trop forte entre catéchèse et éducation, le sacrement n'est plus perçu comme vague étape de croissance, et l'attention de la plupart de ceux à qui ils sont destinés se focalise au mieux sur les cadeaux qu'ils reçoivent à cette occasion. Dans un cadre éducatif chrétien plus large, ils redeviennent ce qu'ils sont, un don de grâce dont le sens spirituel personnel est vécu d'autant plus profondément qu'il est aussi partagé par l'entourage familial et éducatif, par les communautés d'appartenance, et en particulier par les jeunes du même âge.

Signets

## 2.2 Enfants et jeunes issus de familles pratiquantes

Il n'est pas ici question simplement des familles qui « vont à la messe le dimanche » pour se conformer aux usages de leur milieu, en y traînant éventuellement leurs enfants, de plus en plus récalcitrants à mesure qu'ils grandissent. Nous voulons plutôt parler des familles qui sont pour leurs enfants de vrais lieux de communion de foi vécue : des familles où la dimension de foi entre spontanément dans les échanges, des familles où l'on prie ensemble, des

familles où actes et décisions se discernent à la lumière de la foi. Certains prétendront qu'il ne vaut plus la peine d'en parler, tant ces familles sont devenues l'exception. C'est tout le contraire qui est vrai. De par leur aspiration à la sainteté, elles ont des besoins spirituels spécifiques qui demandent à être honorés. Le principe canonique du « droit des fidèles aux biens spirituels<sup>3</sup> » a de ce point de vue une signification qui va bien au-delà du juridique : il rappelle que la pastorale sacramentelle est service de la sainteté du Peuple de Dieu avant que d'être un problème d'organisation. De plus, si l'évangélisation du semblable par le semblable est une composante essentielle de la mission de l'Église, alors aussi peu nombreuses soient-elles, ces familles ont un rôle de première importance à jouer : sans elles, l'évangélisation des autres familles sera défailante, sans leurs enfants et leurs jeunes, l'évangélisation des autres jeunes manquera d'un dynamisme qui lui est nécessaire. La question devient alors : quels sont les besoins de ces familles, en particulier en matière d'initiation sacramentelle ?

Dans de tels contextes, l'expérience montre que la vie théologique de l'enfant se déploie par l'imprégnation progressive de ses facultés humaines en croissance. Déjà présente en germe depuis le baptême du tout-petit, la vie de la grâce trouve à s'exprimer chez l'enfant en synergie avec ce qu'il reçoit de ses parents, et avec sa propension naturelle à grandir en l'intériorisant. S'il est vrai que les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité viennent se greffer sur les facultés d'intelligence et de vo-

lonté, alors les sacrements qui les nourrissent concernent l'enfant dès l'âge de raison. On constate de fait qu'en général, l'enfant accède à la notion de Dieu vers les 4-6 ans, et qu'il devient alors capable de l'aimer et de le prier. En lien avec l'éducation familiale, il découvre aussi l'appel à aimer autrui, l'appel à la sainteté et *a contrario* sa propension à pécher. Son expérience élémentaire de la récompense et de la peine lui fournit un premier accès au mystère de la Passion du Christ comme rédemption et source du pardon offert. Et s'il est vrai que la capacité de distinguer l'être et le paraître tient à la définition même de l'intelligence, l'enfant est capable d'accéder dès l'âge de raison au mystère de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie : cela *paraît* du pain, *c'est* Jésus. Enfin, l'expérience montre d'une part que la foi des enfants et leur innocence sont attaquées de plus en plus tôt dans le milieu scolaire, et d'autre part qu'ils deviennent capables de témoigner de leur foi auprès de leurs camarades, voire de leurs maîtres d'école.

Aussi faut-il porter une attention pastorale toute particulière à l'âge de raison comme temps favorable pour que sur la base du baptême reçu peu après la naissance, le jeune enfant de telles familles accède à la totalité de l'initiation sacramentelle : la première confession puisque le sens du péché et du pardon sont là, la confirmation puisque l'enfant développe déjà ses capacités d'agir en chrétien et de témoigner de sa foi, et la première communion puisqu'il devient capable de reconnaître le Christ dans l'Eucharistie et de désirer le recevoir.

N'oublions pas du reste que ce sont d'abord les parents chrétiens qui sont aptes à reconnaître en leur enfant les signes de cette capacité sacramentelle : l'Église leur en reconnaît explicitement la mission avec l'aide du Curé<sup>4</sup>.

Il est clair qu'ensuite, ces dons tôt reçus demandent à être constamment nourris et actualisés à mesure que l'enfant grandit. Ils le seront si, comme on l'a vu, il peut vivre sa foi dans le cadre d'une proposition d'éducation chrétienne globale, dans sa famille et au-delà. Ils le seront aussi dans la mesure où ces propositions, et en leur sein la catéchèse, seront pensées en fonction du déploiement des facultés du jeune en croissance (nous y reviendrons car c'est là un point qui, lié à la nature humaine et à la culture commune, concerne tous les jeunes). Enfin, ils le seront dans la mesure où la vie dans l'Esprit Saint reçu à la Confirmation sera valorisée.

Denis  
Biju-Duval

Il s'agit au fond d'imprimer dans la formation catéchétique du jeune et dans ses rythmes sacramentels la logique interne de l'identité de « disciple missionnaire » qu'à si bien mise en exergue le Pape François dans son Exhortation *Evangelii Gaudium*, à la suite de ses prédécesseurs Jean Paul II et Benoît XVI. Le chrétien n'est pas d'abord un disciple, puis plus tard éventuellement un missionnaire, comme laisserait croire la pastorale de la confirmation tardive : il est dès le départ missionnaire parce que disciple. Comme l'exprimait saint Jean Paul II, « la mission découle non seulement du précepte formel du Seigneur, mais aussi de l'exigence profonde de la vie de Dieu en

4 CIC c. 914. C'est donc de la part du Curé (ou d'un évêque s'il émet des normes à ce sujet) un abus de pouvoir que d'imposer unilatéralement un âge obligatoire de la première communion.

nous» (*Redemptoris Missio* n.II). C'est donc dès le départ que les sacrements sont appelés à nourrir cette logique, et que la catéchèse et la vie chrétienne communautaire doivent la soutenir et la former en épousant les capacités humaines du jeune en croissance.

### 2.3 Enfants et jeunes issus de familles peu pratiquantes

Dans le cadre de la catéchèse paroissiale, nous visons ici les familles qui ont conservé l'habitude de faire catécheriser leurs enfants mais qui, du moins jusque là, n'ont eu qu'une pratique sacramentelle occasionnelle, voire quasi absente. On les appelle parfois « chrétiens festifs » : ceux dont la pratique religieuse se focalise sur quelques grandes fêtes liturgiques de l'année (Noël, les Rameaux, Pâques, l'Assomption, la Toussaint), et sur les grands événements familiaux (essentiellement, le baptême, la première communion, la profession de foi -ou la confirmation en Italie-, le mariage et les obsèques). Ces familles voient souvent le catéchisme comme le passage obligé pour que leurs enfants accèdent à ces événements dont elles ne retiennent souvent qu'une signification initiatique sacrale et morale vague.

On l'a vu, l'urgence est dans ce cas de faire de l'inscription au catéchisme l'occasion de propositions évangélisatrices à destination de toute la famille. Pour les enfants en particulier, il s'agit, dans les contenus mêmes de la catéchèse, de partir pour ainsi dire de zéro, tant dans l'annonce de la foi que dans l'apprentissage de la vie théologale et des

gestes chrétiens<sup>5</sup>. Pour les familles, la proposition pastorale rejoint la logique des « recommençants ». Elle suppose d'imaginer au départ une première annonce susceptible de les toucher et de les attirer au Christ, et elle inclut à terme l'offre du pardon sacramentel et du retour à la pleine participation eucharistique (il s'agirait même, éventuellement, de compléter une initiation chrétienne restée jusque là en suspens). Pour l'enfant comme pour sa famille, il s'agit donc d'une démarche quasi catéchuménale, voire catéchuménale si l'enfant ou l'un des parents n'était pas baptisé. On débouche sur deux situations possibles : celle où ces propositions portent du fruit, et celle au contraire où l'on ne constate aucune évolution notable dans la vie de foi de ces familles.

La première configuration fait évoluer les familles concernées vers le cas de celles, profondément chrétiennes, dont nous avons déjà parlé. La proposition sacramentelle en direction de l'enfant devrait donc être relativement semblable, tout en étant décalée dans le temps : la plupart des évêchés estiment à deux ans environ le temps nécessaire pour qu'un enfant inscrit au catéchisme sans grande expérience de la vie de foi devienne capable de communier avec fruit. Il n'y a pas lieu de remettre en cause une telle donnée largement issue de l'expérience pastorale commune. Ajoutons toutefois qu'il s'agirait alors d'y joindre la célébration de la Confirmation, pour les raisons que l'on a vues plus haut. L'initiation chrétienne complète aurait donc lieu dans nombre de cas vers les 9-10 ans, comme c'est le cas actuellement de

Signets

5 E. ALBERICH, *La catechesi oggi, Manuale di catechetica fondamentale*, Torino 2001, 75. voir JEAN PAUL II, Exhortation Apostolique *Catechesi Tradendae* n°19.

la plupart des premières communions, mais elle devrait intégrer une catéchèse beaucoup plus vigoureuse et articulée sur la vie dans l'Esprit Saint et l'appel à être disciple missionnaire. Pourraient s'y intégrer les actes religieux liés à la redécouverte de la foi par toute la famille.

La deuxième configuration est pastoralement plus délicate à gérer : il s'agit du cas des familles qui ne répondent pas aux propositions évangélisatrices qui leur sont faites. Il faut alors éviter de s'enfermer dans une seule et unique réponse pastorale. Il convient notamment de distinguer les cas où malgré une famille qui ne le soutient pas spirituellement, l'enfant a vraiment découvert le Christ et désire authentiquement les sacrements, et les cas où l'enfant a la même attitude spirituellement passive que ses parents. Dans un cas en effet, l'accueil positif de la demande de l'enfant appelle le discernement des moyens qui lui permettront de continuer son chemin de foi : il convient donc d'essayer d'obtenir au moins des parents qu'ils ne s'opposent pas à ce que leur enfant, outre les sacrements et la persévérance dans la catéchèse, puisse intégrer de vraies propositions d'éducation chrétienne. Dans le cas où tous restent passifs, nous risquerions de retourner à ces situations pastorales absurdes où la réception des sacrements ne porterait comme fruits que la fin du peu de vie chrétienne que l'enfant avait pu développer. Auquel cas il est sans doute préférable de différer ces sacrements.

Cela signifie-t-il pour autant qu'il n'y ait plus rien à offrir ? En bonne pastorale, on ne « refuse » pas un sacrement, on le « diffère » : il ne s'agit pas en effet de fermer une porte mais, dans une si-

tuation où la personne ne serait pas prête pour les sacrements, de maintenir autant que faire se peut les relations pastorales avec elle et de l'ouvrir à un cheminement. Dans le cas d'enfants et de familles peu évangélisées, quel peut-il être ?

## 2.4 Vers des propositions plus larges

Revenons à une question restée pendante : celle du lien entre l'initiation sacramentelle et l'évolution humaine de l'enfant et du jeune en croissance. On l'a vu, il existe un lien entre l'initiation sacramentelle et l'âge de raison. L'histoire de la pastorale sacramentelle que nous avons parcourue plus haut fait émerger un autre moment important : celui de l'entrée en adolescence, où depuis longtemps ont pris place en France la profession de foi, et en Italie la confirmation. La raison du relatif succès pastoral de ces propositions ne semble pas tenir à la logique sacramentelle elle-même que la perte du lien entre les trois sacrements de l'initiation a plutôt tendu à désarticuler. Elle relève sans doute plutôt du besoin des enfants et des familles d'un accompagnement communautaire et religieux de cette étape de la croissance et de la vie humaine : la puberté et, pendant longtemps aussi, la fin de la scolarité et l'entrée dans le monde du travail. Il s'agit en somme du besoin de « rites d'initiation » au sens anthropologique du terme. Bien sûr, les sacrements de l'initiation peuvent trouver place en de tels moments, quand les personnes concernées n'ont pu les recevoir avant et y sont prêtes spirituellement : ils viendront ainsi évangéliser une étape humaine et lui donner sens du point de vue de la vocation chrétienne. L'expérience pastorale montre

*Denis  
Biju-Duval*

cependant que le besoin existe au plan anthropologique et spirituel au sens large, même lorsque aucun sacrement de l'initiation n'est directement concerné. L'exemple de la profession de foi est typique à cet égard : elle n'est pas en elle-même un sacrement, mais elle se réfère à un sacrement déjà reçu, en un temps où l'adolescent commence à éprouver le besoin de poser ses propres choix. Du reste, ce besoin a été bien vu en d'autres contextes pédagogiques, puisque par exemple, c'est aussi à cet âge que le scout fait ordinairement sa promesse. Et s'il s'agit de scoutisme catholique, ce rite inclut la bénédiction du prêtre.

À défaut d'être ajustée, la pastorale du retard de la confirmation a fait émerger un autre moment décisif : la fin de la scolarité, pour les uns l'entrée dans le monde du travail, et pour les autres le commencement des études supérieures. Cette période coïncide avec la majorité légale et l'accès à de nombreuses prérogatives (droit de vote, permis de conduire, etc.). Enfin, chez les plus chrétiens, c'est un âge où émerge souvent la question de la vocation. À nouveau, on observe que certains mouvements chrétiens de jeunes proposent à ce moment-là des étapes spirituelles : par exemple l'engagement routier dans le scoutisme ou l'effusion de l'Esprit Saint dans le Renouveau Charismatique. Il s'agit indubitablement d'un temps favo-

nable pour que des étapes aujourd'hui de grande signification humaine soient intégrées à l'intérieur d'un chemin de maturation chrétienne. Là encore, ce peut être l'occasion pour certains de compléter leur initiation chrétienne s'ils n'avaient pu le faire auparavant, mais on peut aussi s'interroger, y compris pour les plus chrétiens, sur l'opportunité d'une célébration chrétienne de l'entrée dans l'âge adulte à ce moment-là, elle-même préparée par quelques années de catéchèse pour les lycéens.

Ce souci d'accompagner pastorale-ment les étapes décisives de l'existence et d'en faire des lieux de grâce doit sans doute être réfléchi de manière plus large. Il est bien sûr déjà présent lors des fiançailles et du mariage, lors du baptême des enfants, dans les temps d'épreuve de santé, ou encore lors des funérailles. Mais que dire par exemple de l'accompagnement des jeunes dans la découverte de la vie de travail ? On le répète, il ne s'agit pas nécessairement de célébrer les sacrements de l'initiation chrétienne, encore qu'ils puissent trouver place en de tels moments, mais plus largement d'en faire mémoire : de permettre une meilleure intégration de leurs grâces lors d'étapes importantes de l'existence. Bref, nous sommes renvoyés à un usage plus diversifié et créatif des sacramentaux pour accompagner la croissance chrétienne.

## Conclusion

Cette réflexion sur l'âge des sacrements s'est articulée sur différents critères. Dans un domaine où il est impossible de procéder par simple déduction à partir de la doctrine, comme en atteste la diversité des choix pastoraux au fil de l'his-

toire, le premier critère concerne l'évolution de la situation, particulièrement dans les pays dits de vieille chrétienté. La sécularisation de la culture occidentale conduit à la désagrégation des repères communautaires concernant la vie de



foi, et il devient d'autant plus difficile de maintenir pour les sacrements un âge unique de référence. Ce phénomène rappelle en outre l'urgence de la nouvelle évangélisation, et par conséquent la nécessité de valoriser l'identité de « disciples missionnaires » des baptisés, et ce dès l'enfance. Si l'on y ajoute l'urgence de mieux honorer le droit des fidèles aux biens spirituels, on est conduit à proposer les sacrements de l'initiation aux enfants de familles chrétiennes de manière beaucoup plus précoce qu'auparavant.

Tout ceci rejoint un problème laissé pendant depuis des décennies, à savoir la désarticulation de l'économie sacramentelle de l'initiation. Au départ, les Églises orientales ne semblent pas avoir ce problème puisqu'elles confèrent la totalité de l'initiation sacramentelle aux nourrissons en même temps que le baptême. Pour elles, le problème pastoral survient ensuite : comment aider l'enfant puis le jeune qui grandit à intégrer ces grâces personnellement et ecclésialement ? La réflexion s'orientera alors vers les rythmes de cette intégration, et éventuellement vers les célébrations plus particulières auxquelles elle pourrait donner lieu. Pour les Églises

latines, cette économie de l'initiation demande à être retrouvée après des décennies durant lesquelles elle a été disloquée au gré d'urgences pastorales à courte vue, gérées davantage dans une optique de commodité d'organisation cléricale que d'authentique service de la croissance chrétienne à long terme des enfants et des jeunes.

De ce point de vue, promouvoir des célébrations d'étape de croissance humaine et chrétienne pourrait offrir des perspectives fécondes, à la fois dynamiques et flexibles. Dans une perspective large de nouvelle évangélisation, cela devrait permettre à de nombreux jeunes et à leurs familles de garder un lien catéchétique et liturgique avec l'Église, particulièrement lors d'étapes de l'existence où les besoins humains et religieux sont grands. Le lien entre ces célébrations et les sacrements de l'initiation permettrait simultanément d'ouvrir à leur possible réception ceux qui n'en auraient pas eu l'occasion, et d'en actualiser les grâces pour ceux qui les ont déjà reçus. Le tout pensé à l'intérieur de projets éducatifs de long terme qui favoriseraient une saine articulation pastorale entre paroisses et mouvements.

*Monseigneur Denis Biju-Duval, ingénieur de l'École Centrale de Paris, prêtre du diocèse de Dijon et membre de la Communauté de l'Emmanuel, docteur en théologie, enseigne la théologie de l'évangélisation à l'Institut Pontifical Redemptor Hominis de l'Université du Latran à Rome. Il est aussi Consultant au Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation. Dernière publication : Dieu, l'éternité... Toute une histoire, éditions de l'Emmanuel, 2020.*